



NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires**

En vigueur au 1^{er} mars 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Mini-relevés	0,30 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	1,65 €/MOIS soit, pour information 19,80 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	46,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	48,45 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	20,90 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 3ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuricompte	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	4,75 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) Exception : gratuit pour impôts, fournisseurs d'énergie et dons aux associations caritatives et oeuvres sociales ouvrant droit à réduction d'impôt selon les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts	5,00 €/OPÉRATION ¹
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.8

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/ TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.13

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offre Globe Trotter
Offre EKO
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.23

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.25
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.29
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.36
	Opérations à l'étranger	P.38
	Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P.39
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.40
	Autres services	P.41
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Résoudre un litige	P.46

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Retrait du co-titulaire du compte joint (débité sur compte désolidarisé)	38,10 €
Transformation compte professionnel en compte privé	38,10 €
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base.** Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. **Le guide de la mobilité bancaire est disponible sur simple demande, vous pouvez également le retrouver sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp**

- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte¹

	Papier	e.relevé ²
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,00 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,20 €/MOIS	GRATUIT
Relevé journalier	18,90 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte (1 à 11 mois)	12,85 €/RELEVÉ	
Par année pleine au-delà (de 1 à 5 ans) ³	111,90 €/AN/COMPTE	GRATUIT
Pour les années suivantes jusqu'à 10 ans maximum ³	95,95 €/AN/COMPTE	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
● Annuel	40,15 €/RELEVÉ	
● Semestriel	22,90 €/RELEVÉ	
● Trimestriel	14,70 €/RELEVÉ	
Option d'envoi : une enveloppe par compte	2,05 €/MOIS	
Option d'envoi : une enveloppe par personne avec autant de relevés que de comptes	1,55 €/MOIS	
Option d'envoi : une enveloppe par personne avec un relevé regroupant tous les comptes	1,00 €/MOIS	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les relevés de compte Bis et Ter sont facturés à l'identique du 1^{er} relevé.

² Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

³ 50% de réduction si la demande concerne un compte d'épargne.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	1,65 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,00 €/MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
A partir du 2 ^{ème} retrait annuel ²	1,90 €
Retrait d'espèces de dépannage³	
A partir du 2 ^{ème} retrait annuel	1,90 €
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole (mise à disposition de fonds)	24,30 €
Ouverture coffre (perte clé)	SUR DEVIS
Location coffre saisonnière	38,00 €/MOIS
Frais de location de coffre-fort annuels	
• Coffre 0/27 dm ³	121,50 €
• Coffre 28/43 dm ³	142,65 €
• Coffre 44/99 dm ³	190,70 €
• Coffre catégorie 1	80,35 €
• Coffre catégorie 2	94,10 €
• Coffre catégorie 3	116,00 €
• Coffre catégorie 4	209,85 €
• Coffre catégorie 5	420,05 €

Frais de recherche de documents⁴

Réédition chèque, relevé d'opérations, contrat, attestation	18,40 €/DOCUMENT ⁵
Situation de compte, portefeuille, cotisations⁶ :	
• Forfait par compte de même nature	111,90 €
• Forfait par compte de même nature pour 2 à 3 comptes	167,90 €
• Forfait par compte de même nature pour 4 comptes et +	223,85 €
Attestation d'avoir remise en agence	10,35 €
Frais de lettre accreditive	24,30 €

Le Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat	1,50% du montant de la transaction minimum 3,50 €	3,50 € + cours de change	3,50 € + cours de change
Vente	-	-	3,50 € + cours de change

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence, sauf détenteur de la carte Libre Service Agence.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

⁵ Un document : document de même objet et pour la même période.

⁶ 50% de réduction si la demande concerne un compte d'épargne.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet (Crédit Agricole En Ligne Vision)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲● (Crédit Agricole En Ligne Action)

Services inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

GRATUIT
150,00 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29 et suivantes, rubrique Epargne et Placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile (dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib) qui comprend :
 - ✓ Paylib sans contact²
 - ✓ Paylib entre amis³

Téléphone avec Filvert service vocal

098 098 18 18 (appel non surtaxé)

Service disponible 7j/7 - 24h/24

- A l'annonce du solde

(tarif unitaire hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès)

0,50 €/APPEL

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail

Alertes par e-mail	GRATUIT
Mini-relevés (hebdomadaire)	0,30 €/SMS
Alerte écopage/solde disponible/mise à disposition des moyens de paiement/souplesse du découvert	0,30 €/SMS
Alerte temps réel de gestion/achat à distance	0,80 €/SMS
Alerte sécurisation sur plus-values OPC par SMS	
• < 11 SMS par an	GRATUIT
• 11 à 20 SMS par an	1,00 €/AN*
• 21 à 30 SMS par an	2,00 €/AN*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
---	---------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	20,90 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique	36,20 €/AN	
- Mastercard EKO	38,35 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard standard	46,85 €/AN	48,45 €/AN
- Mastercard Globe Trotter	46,85 €/AN	
- Visa classic	46,85 €/AN	48,45 €/AN
- Gold Mastercard/Visa Premier	124,65 €/AN	132,60 €/AN
- World Elite Mastercard/ Visa Infinite		303,95 €/AN

Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte sauf L'Autre Carte, Visa Infinite et Mastercard World Elite, réduction immédiate de 30% sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère (avantage tarifaire pouvant être soumis à évolution).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



BONUS COTISATION (pour les contrats carte souscrits avant sept.2021)
0,04 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (p.14), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (p.13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹)))	50,05 €/AN	51,50 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹)))	127,90 €/AN	133,00 €/AN
Visa Cartwin ²)))	50,05 €/AN	
Visa Premier Cartwin ²)))	127,90 €/AN	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ³	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire ⁴	27,15 €/AN

Autres cartes de retrait et paiement hors commercialisation

Carte Prélude	27,70 €/AN
Carte Maestro	36,20 €/AN
Carte Bancaire Nationale Débit Immédiat	47,95 €/AN
Carte Bancaire Nationale Débit Différé	51,00 €/AN
Carte de crédit renouvelable Open ⁵	27,70 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à Débit Différé	51,50 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit Différé	133,00 €/AN

Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁶ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) • **GRATUIT**

Autres paiements par carte⁷ **GRATUIT**
Cartes World Elite et Visa Infinite

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais **2% DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire⁸

Autres paiements par carte⁷

- Frais **2% DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire⁸

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

¹ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Les cartes Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Ce sont des cartes à débit immédiat uniquement : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

⁴ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale ou tous distributeurs Crédit Agricole de France selon votre contrat.

⁵ La carte Open est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

⁶ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

⁷ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

⁸ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT dès le 1 ^{er} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 3 ^{ème} RETRAIT/MOIS
Maestro	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 3 ^{ème} RETRAIT/MOIS
Mastercard EKO	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT au-delà de 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 3 ^{ème} RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard/Visa Classic - Mastercard Cartwin/Visa Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 3 ^{ème} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard/Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin - Visa Infinite/ World Elite Mastercard	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits²

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
● Frais fixes	3,80 €/RETRAIT ³
● Frais proportionnels au montant du paiement	1,75% ³
● Frais de conversion monétaire ⁴	
Autres retraits d'espèces par carte²	
● Frais fixes	3,80 €/RETRAIT ³
● Frais proportionnels au montant du paiement	1,75% ³
● Frais de conversion monétaire ⁴	
Retrait cash à l'étranger	1,75% du montant de l'opération + 6,50 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,40 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	17,75 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,65 €
Refabrication de la carte (suite à perte, vol)	11,85 €
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	
● Carte Mozaïc, Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite ou Visa Infinite	GRATUIT
● Autres Cartes	8,00 €
Recherche sur retrait ou paiement carte	18,40 €/OPÉRATION

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

³ Sauf Carte Visa Infinite/Carte World Elite (retraits GRATUITS).

⁴ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Envoi à l'étranger d'une carte bancaire de remplacement ou de cash de dépannage (demande client) sauf gamme Mozaïc	97,80 €

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA*.

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses régionales hors NMP) appartenant à l'EEE ¹	GRATUIT	4,75 €
• Vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	13,60 €	TARIF Vir Int ²
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses régionales hors NMP) appartenant à l'EEE ¹	GRATUIT	1,65 €
• Vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	13,60 €	TARIF Vir Int ²
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais de rejet de virement émis	7,00 €	7,00 €
EMISSION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) appartenant à l'EEE ¹	1,00 €	NOUS CONSULTER
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	14,60 €	TARIF Vir Int ² +1,00 €
Réception d'un virement SEPA ▲●		
• depuis un compte Caisse Régionale NMP ou d'une autre banque appartenant à l'EEE ¹		GRATUIT
• depuis un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse		19,30
Réception d'un virement instantané SEPA ▲●		GRATUIT

Autres opérations sur virement

Virement spécifique orienté trésorerie	25,60 €
Demande de rappel de virement SEPA-Virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,50 €
Frais de recherche simple sur virement	18,40 €/VIREMENT
Frais de recherche complexe sur virement	SUR DEVIS

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.45) :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni (RU).

¹ EEE : Espace Economique Européen (voir p.45).

² Tarif Vir Int : Tarifs Virements Internationaux.

Virement International

Opération libellée en euro hors zone EEE¹ ou en devises

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10% sur la partie de l'opération = à 50 000 € et 0,05% au-delà avec un montant minimum de 17,00 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE¹, les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

ÉMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL (en agence uniquement)

Emission d'un virement International occasionnel

Frais par virement émis en agence

- Dont la contre-valeur = à 50 000 € **24,80 €**
- Dont la contre-valeur > à 50 000 € **36,60 €**

Frais de mise en place d'un virement permanent **11,00 €**

Frais par virement permanent

- Dont la contre-valeur = à 50 000 € **24,80 €**
- Dont la contre-valeur > à 50 000 € **36,60 €**

Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision **GRATUIT**

Option frais à charge du donneur d'ordre uniquement

vers un pays non membre de l'EEE¹ (proportionnels au montant du paiement) **0,15%**
minimum/maximum **23,50 €/71,00 €**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL

Réception d'un virement International▲●

Frais par virement **19,30 €**

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA **GRATUIT**

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **5,00 €/OPÉRATION²**

Information premier prélèvement SEPA **1,00 €**

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

Chèques

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●

- Jusqu'à 50 chèques **GRATUIT**
- Remises supérieures à 50 chèques **2,65 € par tranche de 50 CHÈQUES**

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte **J+1**

Chéquier remis à l'agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier :

- en recommandé sans AR à la demande du client **8,40 €**
- en pli simple à la demande du client **1,80 €**

Frais de destruction de chéquier **10,65 €**

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur **18,75 €**

Chéquier avec talon de correspondance **5,85 €**

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ **16,00 €**

Carnet de remises de chèques (frais de poste inclus) **3,25 €**

¹ EEE : Espace Economique Européen (voir p.45).

² Sauf gratuité imposée par la loi.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ¹ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte ³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées

35,50 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

35,50 €/MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ³ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁴

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

16,15 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2/an

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Païement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

16,15 €/MOIS

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ³ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

10,30 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info (version numérique)

- Accès au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,30 €/MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Envoi carte à domicile en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque/mois

Fourniture de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception de virements non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paie ment par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. L'exonération de facturation des prestations s'applique uniquement à la carte Globe Trotter détenue dans le cadre de l'offre Globe Trotter.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard EKO » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/MOIS

Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 €/CHÈQUE
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 €/CHÈQUE

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre EKO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Crédit Agricole (CSCA)

Offres hors commercialisation souscrites entre le 17/11/2009 et le 31/12/2012	Cotisation mensuelle
CSCA Optimum	9,00 €
CSCA Equilibre	6,50 €
CSCA Initial	3,95 €
CSCA Mozaïc 18-25 ans	4,65 €
Offres hors commercialisation souscrites entre le 01/06/2004 et le 16/11/2009	Cotisation mensuelle
CSCA Equilibre	6,55 €
CSCA Sérénité	7,75 €
CSCA Optimum	9,00 €
CSCA Prélude	3,95 €
CSCA Prélude initio	4,00 €
CSCA Mozaïc 18-25 ans	4,65 €
CSCA Mozaïc Primo 18-25 ans	4,25 €
Offres hors commercialisation souscrites avant le 01/06/2004	Cotisation mensuelle
CSCA Equilibre Quercy-Rouergue	5,40 €
CSCA Sérénité Quercy-Rouergue	7,95 €
CSCA Optimum Quercy-Rouergue	7,75 €
CSCA Equilibre Sud-Alliance	6,55 €
CSCA Sérénité Sud-Alliance	7,85 €
CSCA Optimum Sud-Alliance	9,00 €
Compte Sud-Alliance	11,10 €
CSCA Equilibre PIO Bis	6,35 €
CSCA Initial	3,65 €
Super Compte Alliance	13,05 €
Compte Crédit Agricole	8,60 €
Facilité Caisse	7,30 €

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,25 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements) en pli simple	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.41)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (voir p.41)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,35 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3,25 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,20 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	2001 € et +	5,55 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,40 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,50 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,75 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	De 1201 à 2000 €	4,65 €/MOIS
	2001 € et +	5,60 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,70 €/MOIS PREMIUM 2,00 €/MOIS
--	---------------------------------------

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ³ SécuriCOMPTE Premium	3,00 €/MOIS PREMIUM 4,65 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ⁴	2,25 €/MOIS PREMIUM 3,10 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « éco-page »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	
Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,30 €/MOIS PREMIUM 4,15 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance (mensuelle) • Mini relevés (1/semaine) • Alerte temps réel de gestion	

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

⁴ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 4,20 € et 5,19 €
-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 5,20 € et 7,29 €
-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 7,30 € et 9,39 €
-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	égal à 9,40 € et PLUS

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50% de réduction supplémentaire
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-30% de réduction supplémentaire



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique **GRATUIT**

Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais unitaires de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **19,65 €**

Frais annuels de retour de courrier **53,25 €**

Frais par saisie attribution ou conservatoire **83,50 €**
Si mesure exécutoire inopérante (solde débiteur) **17,95 €**

Frais par paiement direct de pension alimentaire **83,50 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10% du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 83,50 € plafond de 17,95 €**
Si mesure exécutoire inopérante (solde débiteur)

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **36,90 €/CHÈQUE**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **20,00 €**

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **15,60 €**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **6,75 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

• Montant du chèque ≤ à 50,00 € **30,00 €/CHÈQUE**
• Montant du chèque > à 50,00 € **50,00 €/CHÈQUE**
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision **GRATUIT**

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20,00 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20,00 € **20,00 €**

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **GRATUIT**

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20,00 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20,00 € **20,00 €**

Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de rejet de virement émis pour autre motif que défaut de provision **7,00 €**
(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

Mainlevée interdiction bancaire signalée par une autre banque **33,80 €**

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **25,00 €/MOIS**
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de développement durable et solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits ¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p.42).

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ¹	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de dossier	GRATUIT
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
--	----------------

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p. 42).

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p. 42).

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétifs

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur¹ : de 0,20% à 0,30% par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré (décès, PTIA...).

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel **NOUS CONSULTER**

Eco-PTZ **NOUS CONSULTER**

Eco-prêt « Habiter Mieux ou Sérénité » **NOUS CONSULTER**

Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation) **NOUS CONSULTER**

Prêt Rachat de crédit **NOUS CONSULTER**

Frais de dossier² **1% du capital emprunté
MINIMUM 75,00 €**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû **GRATUIT**

Assurance Emprunteur¹ **NOUS CONSULTER**

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ) **NOUS CONSULTER**

Eco PTZ **NOUS CONSULTER**

Prêt à l'Accession Sociale (PAS) **NOUS CONSULTER**

Prêt Conventionné **NOUS CONSULTER**

Prêt Épargne Logement **NOUS CONSULTER**

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) **NOUS CONSULTER**

Crédit relais **NOUS CONSULTER**

Frais de dossier² **1% du capital emprunté
400,00 €
500,00 € MAXIMUM**

Assurance Emprunteur¹ **NOUS CONSULTER**

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p. 42).

² Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Prêt à Taux Zéro, Eco-PTZ, Prêt Epargne Logement.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	28,75 €/PRÊT
Modification sur financement réalisé - date d'échéance	44,50 €/PRÊT
Modification sur financement réalisé - périodicité	44,50 €/PRÊT
Accords et attestations diverses liés aux prêts en cours	21,00 €
Attestations diverses liées aux prêts soldés	25,80 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
• Crédit Consommation	MINIMUM 23,85 €
• Crédit Immobilier	MAXIMUM 71,60 €
Réaménagement de taux du prêt	
• Frais de dossier en % du capital restant dû	1%
• Minimum/Maximum	550,00 €/1 600,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	29,95 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	29,95 €
Report d'échéance	44,50 €/PRÊT
Activation par le client d'une option du crédit habitat (sous réserve du respect des conditions du contrat)	GRATUIT si l'option est prévue au contrat
Changement d'emprunteur, changement de garantie, (forfaitaire par dossier de crédit)	190,50 €
Changement d'objet du prêt (forfaitaire par dossier de crédit)	900,00 €
Renouvellement de garantie (forfaitaire par prêt hors refacturation des frais de formalités)	44,50 €
Réaménagement du prêt autre que le taux	190,50 €/PRÊT
Situation emprunteur	23,85 €
Nantissement contrat d'épargne :	
• Contrat Crédit Agricole	138,60 €
• Contrat externe	279,20 €
Dossier accordé sans suite	0,75% du nominal MAXIMUM 150,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit (forfaitaire/opération)	109,80 €
Mainlevée sur nantissement assurance-vie et Compte-titres détenus au Crédit Agricole	GRATUIT
Mainlevée opposition assurance	GRATUIT
Nantissement de parts de SCPI	639,55 €

¹ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque : Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement, Plan Épargne Populaire	213,15 €
Mandat d'épargne/Mandat d'épargne + ¹	
• Offre Tandem +	3,45 €/MOIS
• Offre Tandem	1,95 €/MOIS
Anciennes offres (hors commercialisation depuis le 13/10/2013)	
• Tandem patrimonial/Tandem +	3,45 €/MOIS
• Tandem/Opale/Patri Retraite	1,50 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les Dépôts À Terme et le Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ²	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² Contrat souscrit auprès de PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris.

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de Compte-titres Ordinaire avec changement de propriétaire	
• Par compte	177,60 €
• Par ligne (au-delà de 5 lignes)	13,30 €
• Maxi par compte au-delà de 5 lignes	424,95 €
Transfert de Compte-titres Ordinaire sans changement de propriétaire	
• Par compte	213,15 €
• Par ligne (au-delà de 5 lignes)	16,00 €
• Maxi par compte au-delà de 5 lignes	510,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME	
• Par ligne	15,00 €
• Maximum	150,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	18,40 €
Opposition sur titres ou bons	69,90 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	26,90 €
Pôle Bourse	10,45 €/MOIS
Gestion conseillée (par foyer, par trimestre)	
• 1 contrat	69,40 €
• 2 contrats	58,10 €
• 3 contrats et +	46,40 €
Gestion conseillée (par foyer, par trimestre) Option Titres Vifs	
• 1 contrat	157,05 €
• 2 contrats	131,05 €
• 3 contrats et +	110,25 €
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Frais de transfert valeurs étrangères	46,30 €
Remboursement impôt étranger	32,40 €/LIGNE MAXIMUM 129,50 €
Remboursement titres vifs	5,35 €
SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels	0,03%/JOUR DE PORTAGE

Ordres de bourse

Commission sur OPCVM externe (hors droits d'entrée de l'OPC)	32,95 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse Compte Titre Ordinaire/PER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution, quel que soit le canal choisi.

AGENCE				
	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum	Montant maximum
Actions-Obligations (rachat)	1,70%	9,85 €	20,65 €	–
Valeurs non cotées	1,70%	9,85 €	–	3353,00 €
Droits et bons de souscription	1,70%	GRATUIT	10,30 €	–
Valeurs étrangères	2,45% + frais étrangers	GRATUIT	37,10 € + frais étrangers	–

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat)	0,68%	–	8,50 €
Droits et bons de souscription	0,68%	–	4,45 €
Valeurs étrangères	0,68% + frais étrangers	GRATUIT	19,80 € + frais étrangers

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat) -Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48% 500 € ≥ Ordres < 1000 € : 0,18% Ordres ≥ 1000 € : 0,12%	–	–
Valeurs étrangères	0,68% + frais étrangers	GRATUIT	19,80 € + frais étrangers
Warrants	GRATUIT	9,85 €	–

Supplément par ordre passé par téléphone
au 097 080 89 76
9,60 €

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat)	1,45%	8,25 €	18,25 €
Droits et bons de souscription	1,45%	–	9,35 €
Valeurs étrangères	0,68% + frais étrangers	GRATUIT	19,80 € + frais étrangers

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat) -Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48% 500 € ≥ Ordres < 1000 € : 0,18% Ordres ≥ 1000 € : 0,12%	–	–
Valeurs étrangères	0,68% + frais étrangers	GRATUIT	19,80 € + frais étrangers
Warrants	GRATUIT	9,85 €	–
Supplément par ordre passé par téléphone au 097 080 89 76 9,60 €			

Ordres de bourse PEA/PEA-PME

AGENCE

	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations	1,20%	GRATUIT
Valeurs non cotées	1,20%	GRATUIT
Droits et bons de souscription	1,20%	GRATUIT
Valeurs étrangères	1,20%	GRATUIT

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations (rachat)	0,50%	GRATUIT
Droits et bons de souscription	0,50%	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,50%	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels
Actions-Obligations (rachat) Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48% 500 € ≥ Ordres < 1000 € : 0,18% Ordres ≥ 1000 € : 0,12%
Valeurs étrangères	0,50%

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations (rachat)	1,20%	GRATUIT
Droits et bons de souscription	1,20%	GRATUIT
Valeurs étrangères	1,20%	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels
Actions-Obligations (rachat) Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48% 500 € ≥ Ordres < 1000 € : 0,18% Ordres ≥ 1000 € : 0,12%
Valeurs étrangères	0,50%

Le métal

Type de commission	Montant	Type de facturation
ACHATS		
Commission proportionnelle	2,10%	Opération
Minimum	37,30 €	Opération
Effigie	2,40 €	Pièce
Effigie Louis Napoléon Bonaparte	6,05 €	Pièce
VENTES		
Commission proportionnelle	2,10%	Opération
Minimum	37,30 €	Opération
Rédition Bulletin Essai	68,00 €	Bulletin
Retour pièces NB (\leq 3 kg)	80,10 €	Opération
Retour pièces NB ($>$ 3 kg)	Devis	Opération
CONSERVATION		
Commission proportionnelle Achat	2,10%	Opération
Minimum Achat	37,30 €	Opération
Commission proportionnelle Vente	2,10%	Opération
Minimum Vente	37,30 €	Opération
Récupération physique (\leq 3 kg)	80,10 €	Opération
Récupération physique ($>$ 3 kg)	Devis	Opération
CONDITIONNEMENTS		
Sac scellé	13,30 €	Sac
Ecrin individuel pour Lingot	13,30 €	Ecrin
EXPERTISES		
Pièces	1,25 €	Pièce et catégorie
Minimum	12,40 €	Pièce et catégorie
Frais d'envoi (\leq 3 kg)	80,10 €	Opération
Frais d'envoi ($>$ 3 kg)	Devis	Opération
Bulletin d'essai	145,30 €	Bulletin

Les Droits de garde

Calculés sur le montant du portefeuille au 31/12

Maximum de facturation par compte : 489,30 €

Pour les détenteurs d'Invest Store Integral **GRATUIT**

PAR AN

Commissions fixes par Compte-titres

Compte-titres Ordinaire/PER **30,60 €**

Compte-titres ne détenant que des parts sociales et DUO **GRATUIT**

Commissions par ligne au porteur Compte-titres Ordinaire/PER

	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi)	0,078%	3,20 €
Autres valeurs	0,42%	4,80 €
Or	1,10%	4,80 €
Actions Crédit Agricole S.A., DUO libre 3 ans et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,52%	4,80 €

Commissions par ligne au nominatif Compte-titres Ordinaire/PER

Autres valeurs que Crédit Agricole	0,52%	3,20 €
------------------------------------	-------	--------

Commissions par ligne au porteur PEA/PEA-PME

	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi)	0,078%	3,20 €
Autres valeurs	0,40%	4,80 €
Actions Crédit Agricole S.A. et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,40%	4,80 €

Commissions par ligne au nominatif PEA/PEA-PME

Autres valeurs que Crédit Agricole	0,40%	3,20 €
------------------------------------	-------	--------



Offres pour les Jeunes

Profitez* toute l'année de
 -50% de 18 à 24 ans
 -30% de 25 à 30 ans
 sur nos offres
PRESTIGE et PREMIUM
 (voir offres p.13 et 14)

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées.

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

* Avantage tarifaire pouvant être soumis à évolution.

Cotisation carte pour les 12/17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) Mastercard Mozaïc Black	23,40 €/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	14,35 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	23,40 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Mozaïc	26,05 €/AN

Païement et retrait par carte

Païement par carte

Païement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²	GRATUIT
---	---------

Païement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)²

- Frais **2% DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire³

Autres païements par carte⁴

- Frais **2% DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire³

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)² (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => cf. tableau p.10

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² EEE : Espace Economique Européen (voir p.45).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

⁴ Opérations de païement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **3,50 €/RETRAIT**
- Frais proportionnels au montant du paiement **1,75%**
- Frais de conversion monétaire¹

Autres retraits par carte²

- Frais fixes **3,50 €/RETRAIT**
- Frais proportionnels au montant du paiement **1,75%**
- Frais de conversion monétaire¹

Autre opération sur moyen de paiement

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus) **EXONÉRATION****

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

- Offre Globe Trotter entre 18 et 30 ans inclus (voir p.18) **2,00 €/MOIS****

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture **GRATUIT**
- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture **GRATUIT**
- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

- Droits de garde (Jusqu'à 25 ans) **GRATUIT****

Assurance

- Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans³ **NOUS CONSULTER****

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert

- Montant **NOUS CONSULTER**
- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

- Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans) **NOUS CONSULTER****

- Prêt étudiant **NOUS CONSULTER****

- Good Loc **NOUS CONSULTER****

¹ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

³ Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Opérations à l'étranger

Dates de valeur

Règlement euro provenant de l'étranger	J
Opération change au comptant	J + 2 ouvrés
Transfert sur l'étranger	J
Remise de chèque en crédit immédiat sauf bonne fin	Au cas par cas selon pays

Chèque (Frais de port éventuels)

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	55,00 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	80,00 €
Chèque de banque en devises	
• Frais d'émission	17,00 €
• Commission de transfert de fonds sur la contre-valeur	
= 50 000 €	24,80 €
> 50 000 €	36,60 €
Chèque émis en euro et remis à l'encaissement à l'étranger	
• ≤ 50 000 €	36,50 €
• > 50 000 €	52,00 €

Autres Opérations

Frais de tenue de compte en devises	17,00 €/MOIS
Frais de port Union Européenne	27,00 €
Frais de port autres zones	42,00 €
Frais courriers spécifiques (en recommandé)	17,00 €
Frais d'intervention, retour de fonds	À partir de 10,50 €
Frais chèque impayé	154,50 €
Frais banque étrangère, suite à intervention le cas échéant	Selon barème banque étrangère
Confirmation par mail de transfert SWIFT émis, avis de sort flux, coordonnées incomplètes, message complémentaire à banque tierce	10,50 €
Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et les paiements par carte	Voir p.9 et 10



Assurances et Prévoyance

Devis en ligne sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp ou
au 098 098 18 18 (appel non surtaxé)

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques <ul style="list-style-type: none">• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré• Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	--------------------------------

Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

Offres hors commercialisation

SÉCURICOMPTE ¹ vol 1 (souscrit avant le 17/11/2009)	3,00 €/MOIS
SÉCURICOMPTE ¹ vol 2 (souscrit entre le 17/11/2009 et le 31/12/2012)	2,35 €/MOIS

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ¹	2,00 €/MOIS	4,20 €/MOIS
SécuriWEB	1,25 €/MOIS	2,50 €/MOIS
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		2,00 €/MOIS
SécuriEPARGNE	0,25 €/MOIS	1,88 €/MOIS
SécuriLIVRETS (hors commercialisation)	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN (hors commercialisation)	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit jusqu'au 31/12/2016**

Prix	Tranches de découvert
1,35 €/MOIS	<= 300 €
2,00 €/MOIS	de 301 € à 2 000 €
3,00 €/MOIS	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit à partir du 01/01/2017**

Prix	Tranches de découvert
1,35 €/MOIS	<= 500 €
2,00 €/MOIS	de 501 € à 2 000 €
3,00 €/MOIS	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (en % des encours gérés)	0,91%
minimum/maximum	50,00 €/600,00 €
Frais de gestion annuel (dossier > 12 mois)	78,45 €
Transfert de PEL ou Compte-titres vers une autre banque	73,05 €
Transfert de fonds succession (autre banque ou notaire) ²	73,05 €
Frais annuel succession non réclamée (dossier > 12 mois)	26,95 €

Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

² Forfait au 1^{er} virement au notaire ou à défaut, réparti sur virements aux héritiers non domiciliés au Crédit Agricole, par succession dont actif géré > à 1 500 €.



Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée **GRATUIT**

Étude Patrimoniale Banque Privée **NOUS CONSULTER**

Protection des particuliers

• La télésurveillance ¹ **NOUS CONSULTER**

• La téléassistance à domicile ² **NOUS CONSULTER**

• La téléassistance mobile ² **NOUS CONSULTER**

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

• Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info »
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **48,00 €/AN**
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Merci pour l'info Premium (version numérique)

• Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info »
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **18,00 €/AN**
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

• Accès au service « Les experts de Merci pour l'info » 2 demandes/an
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **12,00 €/AN**
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **31,60 €/AN**

Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an +1 hors série/an, précédé de 2 n° offerts) **22,90 €/AN**

Régal (Abonnement de 6 n°/an+ 2 hors série/an, précédé de 2 n° offerts) **27,90 €/AN**

Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an+ 1 hors série/an, précédé de 2 n° offerts) **23,90 €/AN**

Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors série, précédé de 2 n° offerts) **49,80 €/AN**

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **19,90 €/AN**

Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **18,90 €/AN**

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 259.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orient.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Une insatisfaction, un désaccord ?

Mieux vous servir et améliorer la qualité de nos services sont nos priorités. Pour cela, plusieurs interlocuteurs sont à votre écoute :

L'AGENCE : Votre réclamation peut être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur de votre agence.

LE SERVICE CLIENTS : Vous pouvez vous adresser au Service Clients.

- ✓ En vous connectant sur votre espace personnel Crédit Agricole en Ligne
- ✓ Par le formulaire en ligne
- ✓ Par e-mail : serviceclient@ca-nmp.fr
- ✓ Par courrier : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées – Service Clients - 160 Av Marcel UNAL 82000 Montauban

Nous nous engageons à vous informer de la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum après l'envoi de votre réclamation.

Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 17 jours calendaires suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 40 jours calendaires.

Cas particuliers : En cas de litige non résolu, si la réclamation porte sur un contrat d'assurance (hors commercialisation) vous pouvez contacter la Compagnie d'assurance concernée : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact>.

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès, adressez-vous à : Predica Relation et Service clients - 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
 - Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé, adressez-vous à : Pacifica Service Consommateurs - 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Vous pouvez solliciter l'intervention du Médiateur du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.

LA MEDIATION

Pour tout litige non résolu, vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite

✓ **LE MEDIATEUR BANCAIRE** : (pour les produits et services bancaires – Particuliers et Professionnels hors Personne Morale)

M. Le Médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

<https://lemediateur.fbf.fr/>

✓ **LE MEDIATEUR DE L'ASSURANCE** : Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation)

La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09

www.mediation-assurance.org

✓ **LE MEDIATEUR DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS «AMF»** : Pour tout litige relatif à la commercialisation de produits financiers, gestion de portefeuille, transmission et réception d'ordres de bourse, tenue de compte titres : M. le Médiateur AMF – Autorité des marchés financiers, 17 place de la bourse – 75082 Paris Cedex 02 - www.amf-france.org

✓ **LE MEDIATEUR DU CREDIT POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ENTREPRISES** : En cas de refus ou de dénonciation de financement ou de garantie :

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

MA BANQUE D'OÙ JE VEUX QUAND JE VEUX

@
VOTRE ESPACE
BANQUE EN LIGNE

Consultez librement et **gratuitement**¹ vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité. Accédez aux opérations de bourse : coût selon l'offre Invest Store retenue. Nous consulter. www.credit-agricole.fr/ca-nmp

☎
098 098 18 18
(numéro
non surtaxé)

Votre banque par téléphone : consultez le solde de vos comptes et le détail de vos opérations débit et crédit sur Filservice, effectuez directement vos opérations de bourse, vos oppositions carte ou souscrivez vos assurances et vos crédits. **Accès libre sans abonnement**¹.

VOTRE
AGENCE

Vous pouvez joindre votre agence pendant ses horaires d'ouverture (n° sur votre relevé de comptes, sur l'application Ma Banque ou sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp). **Accès libre sans abonnement**¹.

VOS APPLICATIONS
SMARTPHONE ET TABLETTE
Ma Banque
Paiement Mobile

Avec ses deux applications Ma Banque et Paiement Mobile, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services, comme le paiement Paylib en ligne et avec votre Smartphone. Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play. **Accès libre sans abonnement**¹.

Contactez le

098 098 18 18*

pour :

Consulter vos comptes,
Joindre notre service Assurance et Crédit à la consommation,
Joindre nos services Bourse en Ligne,
Déclarer vos oppositions ou dysfonctionnements sur vos moyens de paiements.

Contactez le

0 800 810 81 2 Service & appel gratuits

pour déclarer un sinistre Automobile et Habitation.

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.



- ¹ Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, précisé pour rappel :
- Internet : coût selon fournisseur d'accès.
 - Filservice au 098 098 18 18 : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
 - Appel à l'agence : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
 - Ma Banque : coût variable selon l'opérateur.

Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2023 - Réf. F12000 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219 avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_03LDXA.